

Commune de Saint-Estève-Janson
Extrait du registre de délibérations
Séance publique du 26 avril 2018
Présidence de Madame Martine CESARI, Maire

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six avril à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le 20 avril 2018.

Délibération n° 04.2018.12

Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION HABITAT, URBANISME ET AMENAGEMENT

Madame le maire expose

Suite aux transferts de certaines compétences communales à la Métropole au sein des Conseils de Territoire et plus particulièrement du Territoire du Pays d'Aix, certaines commissions thématiques ont été adaptées et modifiées.

Ainsi la commission « Aménagement de l'espace et mobilité » devient la commission « Mobilité et Infrastructures de transports et la commission « Habitat et politique de la ville » devient la commission « Habitat, urbanisme et aménagement
En raison de cette adaptation les représentants désignés dans les 2 anciennes commissions sont à désigner à nouveaux sur ces nouvelles commissions.

Commission mobilité et infrastructures de transports (les représentants sont inchangés) :

Titulaire : Martine CESARI

Suppléant : Jean-Pierre GUERRERO

Commission Habitat, Urbanisme et Aménagement (les représentants changent) :

Titulaire Jean-Pierre GUERRERO

Suppléante : Martine CESARI

Le conseil municipal

Où l'exposé de madame le maire

Après en avoir délibéré

A

Par

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Décide de désigner les représentants de ces deux commissions comme exprimé ci-dessus

Autorise Mme le Maire à communiquer cette nouvelle désignation aux instances concernées.

Madame le maire,
Martine CESARI



M. Cesari